

# ANALYSE APPROFONDIE DES CURSUS/PILIERS

---

## Présentation succincte de la démarche

<b>Description</b>	Le Bureau qualité pilote l'analyse approfondie de deux cursus ou piliers par année. La démarche implique la participation de représentant-e-s de l'ensemble des corps et repose sur le recueil et l'analyse de données variées. La nature des données dépend des besoins et des attentes du groupe de travail impliqué dans la démarche: entretiens avec des étudiant-e-s, questionnaires envoyés aux diplômé-e-s, statistiques sur la fréquentation des cours ou le taux d'encadrement, etc.
<b>Objectifs</b>	Cerner les forces et les faiblesses des programmes de formation de l'UniNE. Promouvoir et assurer l'amélioration continue des cursus. Renforcer l'attractivité des programmes de formation.
<b>Bénéficiaires</b>	Les résultats de l'analyse sont destinés aux responsables des cursus/piliers concernés. La version finale du rapport d'analyse est envoyée au décanat de la faculté concernée, qui le présente lors d'une séance du Conseil de faculté. Il est également transmis au rectorat qui prend position par rapport au plan d'action.
<b>Suivi</b>	Un an après l'adoption du rapport final par le groupe de travail, la/le responsable du cursus/pilier établit à l'intention du Bureau qualité un bilan relatif à l'évolution du cursus/pilier et aux effets des mesures adoptées. Le Bureau qualité prend position par rapport au bilan et en informe le décanat et le rectorat. Si l'effet des mesures adoptées dans le plan d'action demande à être analysé après une échéance plus longue, un suivi après deux ans ou plus peut être prévu.

## Déroulement détaillé

La démarche est adaptée au cas par cas afin de fournir aux responsables de cursus/pilier les informations identifiées comme les plus pertinentes et les plus utiles.

Etape	Nom	Détails
1	Choix du cursus/pilier	<p>Le choix des cursus/piliers à analyser s'effectue en fonction des besoins exprimés par les responsables de cursus/pilier. Le Bureau qualité propose au décanat concerné et au rectorat un calendrier, en précisant les motifs et les objectifs prioritaires de chaque analyse approfondie. Si une modification est demandée, le Bureau qualité établit un nouveau calendrier en concertation avec les responsables des cursus/piliers concernés.</p>
2	Constitution du groupe de travail	<p>Le Bureau qualité, en concertation avec la/le responsable du cursus/pilier, crée un groupe de travail dont la composition est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• la/le responsable du cursus/pilier (président-e)</li><li>• un membre du décanat de la faculté concernée</li><li>• un-e ou deux représentant-e du corps professoral</li><li>• un-e ou deux représentant-e du corps intermédiaire</li><li>• un-e ou deux représentant-e du corps étudiantin</li><li>• la conseillère ou le conseiller aux études</li><li>• la conseillère du Bureau qualité</li></ul>
3	Elaboration d'un plan d'action	<p>Le groupe de travail se réunit pour définir les objectifs prioritaires de l'analyse du cursus/pilier. Il décide des points sur lesquels il s'agira de se focaliser, des questions auxquelles l'analyse tentera d'apporter des réponses et des données à recueillir.</p> <p>Suite à la réunion, le Bureau qualité rédige un plan d'action qui précise qui doit être consulté (p.ex. étudiant-e-s, diplômé-e-s, personnes en situation d'échec ou d'abandon, enseignant-e-s, personnes externes, etc.), sur quels objets, de quelle manière et à quel moment. Il précise également si des documents relatifs au cursus / pilier doivent être recueillis et analysés (p.ex. plans d'étude, descriptifs de cours, liste des acquis de formation, brochures, données statistiques, etc.). Le projet de plan d'action est envoyé au groupe de travail par e-mail, pour ratification.</p>

4	Recueil de données, analyse et interprétation	<p>Le recueil et l'analyse des données sont réalisés par le Bureau qualité (enquêtes par questionnaires, entretiens individuels ou de groupe, documents relatifs au cursus/pilier, etc.), en principe sur trois mois maximum. Durant cette période, le Bureau qualité fournit au groupe de travail une information régulière sur l'avancement des travaux. A la fin de cette période, le Bureau qualité rédige un rapport préliminaire qui présente les résultats des enquêtes.</p> <p>Le groupe de travail se réunit pour interpréter conjointement les résultats des analyses. Sur la base de l'interprétation des résultats, le groupe de travail émet des recommandations pour l'amélioration du cursus/pilier, prenant la forme d'un plan de développement.</p> <p>Suite à cette réunion, le Bureau qualité complète la rédaction du rapport d'analyse. Le rapport comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une introduction, qui situe le cursus/pilier dans son contexte, les objectifs prioritaires de l'analyse, le fonctionnement du groupe de travail et le déroulement du recueil de données ;</li> <li>• une présentation des données recueillies et leur analyse, une synthèse et une discussion des résultats ;</li> <li>• des recommandations pour l'amélioration du cursus/pilier ainsi qu'un plan de développement (avec calendrier) ; les recommandations peuvent porter sur la mise en valeur du cursus/pilier pour accroître son attractivité, sur la structure du plan d'étude et l'offre d'enseignement, ou encore sur les conditions de formation et les ressources allouées au cursus/pilier.</li> </ul> <p>Le rapport d'analyse fait généralement 10-15 pages, plus les annexes. Il est envoyé au groupe de travail qui le ratifie ou signale les éventuelles modifications et corrections à apporter.</p>
5	Expertises	<p>Le rapport d'analyse corrigé est envoyé par le Bureau qualité à deux expert-e-s choisi-e-s par le/la responsable de cursus/pilier : un-e professeur-e de la faculté (qui n'est pas impliqué-e dans le cursus/pilier) et un-e professeur-e d'une autre université suisse (voire étrangère). Les expert-e-s formulent des commentaires critiques sur la démarche, les analyses, l'interprétation des résultats et le plan de développement dans un délai d'un mois.</p>

6	Rapport d'analyse – version finale	<p>Le groupe de travail se réunit pour discuter des rapports des expert-e-s et, au besoin, retravailler le rapport d'analyse en conséquence. Sauf exception, aucun nouveau recueil de données n'est effectué.</p> <p>La version finale du rapport est envoyée aux membres du groupe de travail pour ratification et adoption. Les rapports des expert-e-s sont annexées au rapport d'analyse retravaillé.</p> <p>Le rapport d'analyse est envoyé au décanat de la Faculté, qui le présente lors d'une séance du Conseil de faculté. Il est également transmis au rectorat qui en prend connaissance et prend position par rapport au plan d'action.</p>
7	Suivi	<p>Un an après l'adoption du rapport final la/le responsable du cursus/pilier établit à l'intention du Bureau qualité un bilan relatif à l'évolution du cursus/pilier et aux effets des mesures adoptées. Le Bureau qualité prend position par rapport au bilan et en informe le décanat et le rectorat.</p>